

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 30 (1993)  
**Heft:** 1122

**Rubrik:** Chômage

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Un problème qui apporte des solutions multiples

*Les collectivités publiques ne vont pas pouvoir faire face à long terme au chômage. Et si on le «privatisait» ?*

(jd) On se souvient des fortes paroles du candidat François Mitterrand en 1981, accusant son adversaire Giscard d'Estaing de n'avoir rien fait pour lutter contre l'augmentation du chômage. Treize ans plus tard, la France compte un million de chômeurs supplémentaires, une situation qui explique en partie le sévère échec de la majorité socialiste sortante. Mais aujourd'hui aucune formation, aucune personnalité politique ne se risquent à formuler des objectifs chiffrés de réduction du chômage. L'idée fait son chemin que les recettes classiques sont inopérantes.

## La croissance en échec

Au soir du deuxième tour des élections législatives françaises, Philippe Seguin reconnaît que la croissance économique ne résoudra pas ce problème: «*Depuis vingt ans nous écoutons bouche ouverte les conseils des économistes et nous attendons la reprise, sans résultats tangibles. Il faut bien admettre que l'économie ne parviendra plus à équilibrer le marché du travail et que nous devons attaquer le problème du chômage de manière différente.*»

Le langage de Hans Würigler, jusqu'à la fin de l'an passé directeur du centre de recherche conjoncturelle de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, n'est guère différent. Interrogé par le *Tages Anzeiger* (22 mars 1993), il passe en revue les différents remèdes envisagés pour lutter contre le chômage.

Améliorer le niveau de formation des demandeurs d'emplois et des salariés en général, c'est une bonne chose; aujourd'hui encore les entreprises ont peine à trouver des spécialistes. Mais la difficulté, c'est qu'on ne sait pas maintenant quelle formation exigeront les places de travail de demain.

Les programmes publics de relance peuvent également contribuer à détendre la situation, mais Hans Würigler estime que le chômage se stabilisera à 4%, même en cas de reprise.

Les patrons revendiquent une plus grande souplesse qui permettrait d'adapter les salaires à la baisse quand

la quantité de travail diminue. Face aux rigidités du marché du travail, les entreprises rationalisent en remplaçant le travail par le capital. Certes, admet Hans Würigler, mais c'est une tendance irréversible: on ne peut imaginer un entrepreneur qui reviendrait à des méthodes de production désuètes pour la seule raison que les salaires baissent. Et une diminution des revenus pourrait aggraver le chômage, parce que les salariés chercheraient à travailler plus pour compenser leur perte de salaire. Si les salaires suisses sont relativement élevés, c'est parce que le coût de la vie est lui aussi élevé, une conséquence directe des ententes et des cartels qui entravent la concurrence et du prix artificiellement élevé du sol, donc des loyers (voir DP n° 1117). Les effets d'une meilleure concurrence sur l'emploi se feraient sentir à long terme seulement.

## La productivité génératrice de chômeurs

Pour Hans Würigler, l'assurance-chômage telle qu'elle est conçue actuellement n'est pas satisfaisante, ni économiquement ni humainement. Au lieu de dépenser plus de trois milliards de francs par an pour indemniser 150 000 personnes, il vaudrait mieux offrir à ces gens des programmes de formation dans les entreprises (voir DP n° 1121), tout en veillant à ne pas maintenir en vie artificiellement des structures dépassées. Cette manière de faire n'a de sens que pour lutter contre le chômage structurel, lorsque la demande de travail n'est pas adaptée à l'offre. Le problème central aujourd'hui, c'est le progrès technique et l'amélioration de la productivité qu'il induit. Deux voies sont possibles: l'augmentation massive de la consommation ou la diminution du temps de travail. La première voie est problématique car elle conduira à détériorer plus encore l'environnement et à épuiser plus rapidement les ressources naturelles.

Reste donc la diminution du temps de travail. La perte d'un emploi exige l'intervention de l'Etat, l'intervention de

l'assurance-chômage. Mais si ces 40 heures perdues sont réparties sur 20 salariés, la diminution de la quantité de travail peut être gérée par les partenaires sociaux. En revendiquant une diminution de 5% du temps de travail à salaire égal, grâce aux gains de productivité, ou même avec baisse de salaire temporaire selon la situation conjoncturelle, les syndicats feraient preuve de solidarité à l'égard des chômeurs.

L'Union syndicale suisse, dans son récent programme de relance, a indiqué qu'elle serait prête à discuter de cette voie. Pour cela, les partenaires doivent se mettre autour d'une table et négocier de manière décentralisée. Et les patrons ouvrir leurs comptes et justifier leurs difficultés. La lutte contre le chômage n'aboutira que par un effort concerté et la pleine reconnaissance du rôle des organisations syndicales dans les entreprises. ■

## La presse et les produits financiers

(ag) L'abonnement à un journal se paie d'avance. Les dépenses, elles, s'étalent l'année durant. Même si l'on tient compte du fait que l'abonnement ne représente que le tiers des recettes, la trésorerie du début d'année peut être placée avantageusement, du moins lorsque les taux de paiement à court terme sont élevés, ce qui fut le cas en 1992. L'avantage pour un journal à gros tirage peut être supérieur au million, dû uniquement aux placements financiers. Les comptes de la *Neue Zürcher Zeitung*, récemment publiés, en sont l'illustration.

Selon l'ATS, le groupe n'est «pas satisfait» de son exercice 1992. Le recul des annonces a causé une chute de 45,9% du bénéfice d'exploitation, à 2,6 millions de francs. Grâce à la hausse des produits financiers, le bénéfice net a atteint 7,8 millions, contre 8,5 millions en 1991. Le dividende reste inchangé, à 300 francs par action. Ulrich Bremi, président du conseil d'administration, chiffre le recul des ventes d'annonces à 7,9%. Avec 110 millions de francs, ce poste procure 65% des recettes du groupe. ■